

5 avril 2000, Paris

Allocution à l'occasion du Symposium franco-qubécois sur la diversité culturelle à l'Université de la Sorbonne

Monsieur le premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Consul général de France à Québec,

Monsieur le Délégué général,

Mesdames les Coprésidentes du Groupe de travail franco-qubécois sur la diversité culturelle,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

D'abord, j'aimerais féliciter les organisateurs de ce symposium, qui s'inscrit comme une date majeure dans la démarche que nous avons entreprise en commun sur la diversité culturelle. Les conclusions du Groupe de travail, coprésidé par Mmes Lalumière et Malavoy, seront une importante source d'inspiration pour la France, le Québec et d'autres pays pour lesquels la diversité culturelle a une résonance liée à l'épanouissement de leur identité nationale.

Dans cette même université, il y aura bientôt vingt ans, un de mes prédécesseurs, Monsieur René Lévesque, recevait un doctorat honorifique. Dans son discours, le premier ministre du Québec livrait un vibrant plaidoyer en faveur du respect des identités culturelles. Il disait, et je cite: « Ce serait le dépérissement des cultures, sources multiples de la vie, que ce refus opposé aux civilisations singulières, aux petites nations, de prendre et de recevoir leur juste part du développement politique, économique, social, culturel du monde contemporain. Ce serait permettre à la grande concentration multinationale de l'argent privé et à un très petit nombre de grandes puissances d'étayer leurs empires sur des moyens de communication aujourd'hui si puissants qu'ils permettraient tous les contrôles, de l'information, de la culture, des aspirations et des désirs... »

La diversité culturelle est appelée à prendre une place centrale dans nos débats et nos réflexions sur la conception que nous avons du monde et des rapports entre les peuples et les États. En fait, ce sera l'enjeu le plus important en matière de relations internationales au cours des dix prochaines années. Le Québec est bien placé pour apprécier la diversité culturelle. Son identité est un heureux mélange de latinité, de francité et d'américanité. Sa culture est française, son mode de vie est nord-américain et ses institutions politiques sont d'inspiration britannique. La population québécoise est francophone à plus de 82 %, alors qu'Irlandais, Anglais, Amérindiens et, plus récemment, des centaines de milliers de personnes en provenance de tous les pays enrichissent notre patrimoine collectif. Parce que nous ne représentons que 2 % de la population de l'Amérique du Nord, nous avons un sens aigu de la précarité culturelle. Nous vivons la précarité culturelle. C'est là tout le sens du

combat du peuple québécois pour se donner la capacité de garder son âme, de se définir lui-même, de se projeter dans l'avenir. Un philosophe français, dans un ouvrage récent, affirme que tous les pays, dans le contexte de la mondialisation, ont intérêt à écouter les nations qui ont toujours eu à composer avec le profond et troublant sentiment de leur propre précarité.

C'est ce qui amenait Alain Finkielkraut à employer cette formule saisissante: « Nous sommes tous des Québécois. » Apprendre à vivre ensemble, à l'échelle planétaire, en profitant des possibilités qu'offre la mondialisation, tout en respectant le droit de chaque culture à une place au soleil, tel est le défi qui nous attend. Il s'agit d'humaniser la nouvelle donne créée par la mondialisation. L'ouverture sur le monde est une caractéristique fondamentale des Québécois et de leur économie. Les gouvernements du Québec ont toujours soutenu de manière active les traités de libre-échange nord-américain, que ce soit l'Accord Canada/États-Unis ou l'ALENA. En fait, aujourd'hui, en exportant hors de leurs frontières près de 60 % de leur production, les Québécois sont parmi les peuples dont l'économie est la plus ouverte sur le monde. Cependant, ce OUI du Québec à l'intégration économique a toujours eu comme condition sine qua non le respect de son identité culturelle. Les milieux culturels, comme la société civile en général, ont été plus ou moins écartés de la préparation des grands accords multilatéraux, notamment ceux sous l'égide de l'OMC. En leur absence, d'autres ont cherché à définir à leur place les règles qui devraient gouverner les échanges culturels. Ce déficit démocratique a été constaté par la population, et les dirigeants politiques y sont de plus en plus sensibles.

Parallèlement à la libéralisation des marchés, mais de façon plus pernicieuse, l'uniformisation des paramètres culturels est en voie de mettre en péril l'existence des cultures nationales. Cette démarche a quelque chose d'insidieux car elle procède par de subtils changements dans nos habitudes de consommation de produits culturels, tels la musique, la télévision, le cinéma et même le livre. L'échec de l'AMI et les événements récents de Seattle et de Davos nous démontrent que la réalité, même mondialisée, ne peut être réduite à une dynamique de marché. Comme vous, monsieur le premier ministre, nous sommes ouverts au libre marché mais nous disons non à la société de marché. Chacun d'entre nous doit assumer une part de responsabilité. C'est la seule assise valable et durable d'une démarche dont l'issue ne peut être que la survie et l'épanouissement de cultures nationales diverses, chacune riche de son passé, prête à contribuer au développement du monde par les enseignements qu'elle porte, les réflexions qu'elle engendre et les prises de conscience qu'elle provoque. La préservation des identités nationales est la dimension oubliée de la mondialisation. Elle entretient une relation intrinsèque avec la finalité qu'il nous faut viser, la diversité. La mondialisation ne doit pas conduire à un monde sans souveraineté.

Il est absurde de penser que nous puissions aboutir à un univers où aucun pouvoir de décision n'existerait entre l'individu et une quelconque autorité invisible. Pour cela, il est essentiel de faire reconnaître, à l'échelle internationale, la capacité des États et des gouvernements de soutenir et de promouvoir la culture. Ceux-ci doivent pouvoir, sans avoir à s'en justifier, continuer d'élaborer et d'appliquer des politiques, des programmes et des mesures de soutien en matière culturelle et linguistique. L'application du principe naissant de la diversité culturelle doit contribuer à éviter une mondialisation débridée. Il y a là un rôle pour l'État. N'en déplaise à ceux qui voudraient le voir abdiquer ses responsabilités au profit des seuls intérêts marchands, l'État conserve une fonction inaliénable de représentation de ses citoyens. Lui seul, en s'appuyant sur la légitimité refondée sur les enjeux qui le

concernent, peut mettre en place les moyens de régulation et de collaboration fournissant le cadre propre à organiser et gérer l'interdépendance. À cet égard, les orientations que nous adoptons aujourd'hui serviront à façonner le monde dans lequel nous vivrons demain. Ceux qui croient que seule « la main invisible » peut sculpter le monde de demain occultent les valeurs de l'humanisme.

Si nous voulons préserver le monde comme un endroit où foisonnent les idées, il importe, par exemple, que John Locke, Montesquieu et Rousseau aient autant d'influence qu'Adam Smith dans la conception de l'univers de demain.

Sur cette pensée comme sur tant d'autres, le Québec est sur la même longueur d'ondes que la France. En fait, nous travaillons ensemble, et ensemble nous réussirons.

Je vous remercie!